

Protégé : Une forêt en négatif(s)

Il n'y a pas d'extrait, car cette publication est protégée.

Par Antonin Renard 9 JANVIER 2025

Cette publication est protégée par un mot de passe. Pour la voir, veuillez saisir votre mot de passe ci-dessous :

Mot de passe :



L'AUTEUR

Antonin Renard

Antonin Renard est paysagiste concepteur diplômé de l'École de la nature et du paysage de Blois (2024) et de l'école Duperré (2021).

Contact : antonin pierre.r@gmail.com

BIBLIOGRAPHIE

1. Le point le plus haut de la forêt se situe au *Truc de la Truque*. Dans la partie nord de cette dernière.
2. La Grande-Lande (aussi nommée Haute-Lande) est la partie centrale du massif forestier des Landes de Gascogne. Elle est partagée entre les départements de la Gironde, du Lot-et-Garonne et des Landes.
3. Portion de forêt que l'État, ou un propriétaire enlève définitivement à un usager pour remplacer, par une propriété limitée et exclusive, un droit d'usage général.
4. L'ancien captalat de Buch correspond aujourd'hui aux communes de La Teste-de-Buch, de Gujan-Mestras, d'Arcachon et d'une partie de Lège-Cap Ferret. Les *non-ayants-pins* sont aussi appelés « usagers ».
5. Pour plus d'informations concernant la répartition des différents droits d'usage entre les *ayants-pins* et les *non-ayants-pins* se référer à : Robert AUFAN, 2022, *La Forêt usagère de La Teste de Buch, des origines à nos jours*, Les Établissements maison d'édition.
6. Ils relient la ville de la Teste à la forêt et inversement. Ces chemins sont déjà visibles sur la carte topographique du bassin d'Arcachon dressée au XVIII^e / Consulter le site BNF Gallica, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53142758q>.
7. <http://r.aufanforet usagere.free.fr/IV%20Le%20statut%20usager%20de%20la%20Montagne%20et%20son%20evolution.htm>
8. C'est le droit de « busca ». Il est interdit de le monnayer. Les *ayants-pins* ne le possèdent pas. Ces derniers ne possèdent que le droit de gemmage.
9. Règle issue de la terminologie des pompiers pour désigner les conditions météorologiques propices au développement de feux extrêmes. Les trois 30 en question sont les suivants : le taux d'humidité dans l'air inférieur à 30 % ; la température supérieure à 30 °C et la vitesse du vent

qui dépasse les 30 km/h en moyenne.

10. Ce terme, utilisé pour la première fois en 2003 par Jerry Williams, responsable du service américain des forêts, décrit l'émergence d'un nouveau phénomène pyrique extrême lié au changement climatique. Pour plus de détails, se référer à : Thomas CURT et al., 2022, *Feux de végétation: Comprendre leur diversité et leur évolution*, Quae.

11. Joëlle ZASK, 2022, *Quand la forêt brûle*, Premier Parallèle. Des pages 129 à 145 de son livre, la philosophe explore le « sentiment de désorientation » et de perte qui accompagne la découverte de ce nouveau paysage, après-incendie, qualifié de « non-paysage ».

12. Parasite du pin. En temps normal, l'arbre se défend par des écoulements de résine qui gênent sa progression. Mais quand l'arbre est affaibli, il ne peut plus résister.

13. Là où le reste du massif landais est planté avec des pins génétiquement améliorés, la forêt usagère est constituée de semences locales, renouvelées depuis son existence.

14. Parole récoltée durant une visite de site en 4x4 avec l'Association syndicale autorisée de Défense des forêts contre l'incendie (ASA DFCI) de la Teste-de-Buch.

15. Représentant des *ayants-pins* et des *non-ayants-pins* qui veillent à la bonne application des « baillottes et transactions ».

16. La mise en place de l'OPP est une action proposée au sein d'un plan-guide, outil de projet et de gouvernance transversal, dont l'objectif est d'accompagner la résurgence de la forêt usagère testerine. Ce dernier sera présenté dans le numéro 23 des Cahiers de l'École de Blois (à paraître en 2025).

17. <https://opp-gr2013.com/#>

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Antonin Renard, *Protégé : Une forêt en négatif(s)*, Openfield numéro , <https://www.revue-openfield.net/2025/01/09/une-foret-en-negatifs/>